

Leçon 2.4



Les femmes, la paix et la sécurité

Aperçu de la leçon

Objectif

Expliquer les devoirs du personnel de maintien de la paix des Nations Unies dans le cadre du soutien à l'agenda "Femmes, paix et sécurité" (WPS) du Conseil de sécurité.

Pertinence

En tant que personnel de maintien de la paix, les Nations Unies attendent de vous que vous protégiez et promouviez les droits de l'homme, y compris les droits des femmes et des filles.

Vous avez le devoir de protéger les droits humains des femmes et des filles touchées par les conflits. Il s'agit notamment de protéger les femmes et les filles contre les violences sexuelles et d'aider les victimes.

Cette leçon explique pourquoi il est important de promouvoir la norme des Nations Unies en matière d'égalité entre hommes et femmes, garçons et filles – surtout après un conflit. Vous devez être un modèle et promouvoir l'égalité des sexes dans votre conduite – dans votre travail et dans votre vie privée.

Résultats de l'apprentissage

Les apprenants vont :

- Expliquer l'impact différent des conflits sur les femmes et les filles, les hommes et les garçons
- Expliquer comment les femmes sont à la fois victimes des conflits et partenaires clés pour la paix dans les activités des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (OMP de l'ONU)
- Expliquer "l'égalité des sexes", "l'intégration de la dimension de genre" et leur importance pour une mise en œuvre efficace du mandat
- Liste des mesures à prendre pour protéger les femmes et les filles et soutenir l'égalité des sexes.

Vue d'ensemble des leçons

Durée recommandée de la leçon : 60 minutes au total

1 à 2 minutes par diapositive

Utiliser une activité d'apprentissage à option courte

Leçon	Pages 3 à 30
Commencer la leçon	Diapositives d'introduction
Activité d'apprentissage 2.4.1 : Différences entre les femmes et les hommes – sexe ou genre ?	
Définitions	Diapositives 1-3
Activité d'apprentissage 2.4.2 : L'impact des conflits sur les femmes et les filles	
Importance de l'attention portée aux femmes, à la paix et à la sécurité	Diapositives 4-6
Activité d'apprentissage 2.4.3 : Film : <i>Les femmes dans le maintien de la paix</i>	
Cadre juridique	Diapositives 7-8
Les partenaires des Nations Unies au premier plan en matière de femmes, de paix et de sécurité	Diapositive 9
Politique du DOMP-DFS en matière d'égalité des sexes	Diapositive 10
L'égalité des sexes dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	Diapositive 11
Rôles et responsabilités	Diapositives 12-15
Ce que peut faire le personnel de maintien de la paix à titre individuel	Diapositive 16
Activité d'apprentissage 2.4.4 : Intégration de la dimension de genre	
Résumé	Pages 31-32
Évaluation de l'apprentissage	
OPTIONNEL : Activités d'apprentissage supplémentaires	
Voir les ressources	
Activité pédagogique 2.4.5 : Façonner les rôles des hommes et des femmes	
Activité d'apprentissage 2.4.6 : Genre et structures de pouvoir – Questions pour le personnel de maintien de la paix	
Activité pédagogique 2.4.7 : Égalité de traitement – résultats inégaux	

Leçon



Commencer la leçon

Présentez les éléments suivants (à l'aide des diapositives d'introduction) :

- Sujet abordé
- Pertinence
- Résultats d'apprentissage
- Aperçu des leçons

Les mots et idées clés de cette leçon peuvent être difficiles à expliquer et à traduire. Ces suggestions peuvent être utiles.

- Demandez aux apprenants de réfléchir à leur propre vie et à celle de leurs grands-parents. Qu'est-ce qui a changé ?
- Notez sur une feuille de tableau les premiers points que les participants soulèvent. Posez ensuite des questions : En quoi la vie de votre grand-mère était-elle différente de celle de votre mère ? La vie de votre grand-père par rapport à celle de votre père ?
- Certains exemples peuvent sembler sans rapport avec le sexe ou le genre – par exemple, l'accès à la technologie, une vie urbaine au lieu d'une vie rurale. Notez-les quand même.
- D'autres exemples de différences peuvent être le type de travail, le travail rémunéré en dehors du foyer, les niveaux d'alphabétisation et d'éducation de base, les attentes des familles, les différentes approches du mariage.
- Encouragez les exemples de personnes appartenant à des groupes culturels différents.
- Sélectionnez un ou deux exemples qui montrent comment les normes sociales diffèrent d'un groupe à l'autre et évoluent dans le temps. Ce qui est "normal" pour une personne ne l'est pas pour une autre.
- Le "sexe" est biologiquement fixe et constant, la réalité physique d'être un homme ou une femme. Le "genre" est le nom donné à la construction sociale de l'être humain, et non à la réalité physique.
- Encouragez les apprenants à réfléchir à l'idée de genre en complétant des phrases rapides. Par exemple : "Dans ma culture... dans ma communauté..."
 - Les hommes font toujours...
 - Les femmes ne font jamais...
 - Les garçons sont encouragés à...
 - Les filles sont découragées de...
- Des personnes de cultures différentes donneront des réponses différentes. Les réponses concernent les normes et les attentes sociales pour les hommes et les femmes. Soulignez qu'elles illustrent l'idée de "genre", qui est au cœur de cette leçon.

Activité d'apprentissage

2.4.1

Différences entre hommes et femmes – sexe ou genre ?

MÉTHODE

Brainstorming, travail de groupe, discussion

OBJECTIF

Distinguer les différences fondées sur le sexe de celles qui sont fondées sur le genre, entre les hommes et les femmes, et examiner de quelle manière le personnel de maintien de la paix doit comprendre les stéréotypes de genre afin que les attitudes et les stéréotypes ne portent pas atteinte à l'égalité et aux droits de l'homme

DURÉE

Option courte : 5 minutes

- Travail de groupe : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Option plus longue : 10-15 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

INSTRUCTIONS

- Définir les termes "sexe" et "genre".
- Donnez des exemples de stéréotypes sexistes
- Discuter de la manière dont le genre entraîne des inégalités
- Le traitement doit-il être identique ou différent ?

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage
- Réponses aux questions de la discussion

The screenshot shows a 'Learning Activity' card with the following content:

Learning Activity 2.4.1

Differences between Women and Men – Sex or Gender?

Instructions:

- Define "sex" and "gender"
- Give examples of gender stereotypes
- Discuss how gender results in inequalities
- Should treatment be the same or different?

Time: 5 minutes

- Group work: 3 minutes
- Discussion: 2 minutes

Définitions

Diapositive 1

Le sexe d'une personne est :	Le sexe d'une personne :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Défini biologiquement ▪ Généralement déterminée à la naissance ▪ Universel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est socialement construit ▪ Diffère et varie selon les cultures et les époques ▪ Conduit à différents rôles, responsabilités, opportunités, besoins et contraintes pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons

Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-dévolement 2017

Message clé : Les termes "genre" et "sexe" ont des significations différentes.

Le **sexe** fait référence aux différences biologiques entre les femmes et les hommes. Les chromosomes, l'anatomie et les hormones en sont des exemples. "La voix des hommes se brise à la puberté, pas celle des femmes" est une déclaration sur les différences sexuelles entre les femmes et les hommes.

Le sexe d'une personne est :

- Biologiquement défini
- Généralement déterminée par la naissance
- Universel

Le **genre** fait référence à ce qu'une société considère comme approprié, ou convenable pour les femmes et les hommes – comportement, actions, attentes et rôles. "Dans l'Égypte ancienne, les hommes restaient à la maison et tissaient des vêtements. Les femmes s'occupaient des affaires de la famille. Les femmes héritaient des biens et les hommes non." Il s'agit de déclarations sur les différences entre les hommes et les femmes.

Le genre, c'est :

- Signification et valeur sociales données au fait d'être une femme ou un homme.
- Les caractéristiques sociales – et non les différences biologiques – utilisées pour définir une femme ou un homme.

Ce que fait le genre, c'est :

- Définir les limites de ce que la société attend des femmes et des hommes dans leur culture
- Façonner les attentes, les comportements et les rôles des personnes, y compris les droits des femmes et des hommes
- Établir des règles, des normes, des coutumes et des pratiques par lesquelles les différences biologiques peuvent devenir des différences sociales

Le sexe décrit les différences biologiques entre hommes et femmes qui sont universelles.

Les sociétés définissent et façonnent le genre de différentes manières :

- **Contexte spécifique** à une société, une culture et un moment de l'histoire.
- **Non fixé.** En d'autres termes, le genre est fluide et évolue même au cours d'une vie en réponse à des changements sociaux et à des défis plus larges posés par les individus
- **Divers.** En d'autres termes, les rôles et les relations entre les sexes varient entre et au sein des sociétés, influencés par la classe, la race, l'appartenance ethnique, la caste, l'orientation sexuelle, l'âge, le groupe social et l'expérience de vie d'une personne.

Le genre :

- **Est socialement construit, ce qui signifie qu'il est appris et peut changer.**
- **Diffère au sein des cultures et entre les cultures, varie dans le temps**
- **Entraîne des rôles, des responsabilités, des opportunités, des besoins et des contraintes différents pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons**



*Les instructeurs et instructrices doivent insister sur la différence entre les mots "genre" et "sexe". Dans de nombreuses langues, il n'existe pas de traduction littérale du mot "genre", de sorte qu'il est souvent impossible de traduire le terme. Il est important d'expliquer qu'il existe une **distinction à établir** entre les différences biologiques entre les hommes et les femmes et ce qu'ils apprennent de la société en tant que garçons et filles sur la façon dont chacun doit se comporter. Le mot "genre" est utilisé pour décrire ce comportement appris.*

Si vous avez fait le lien avec la leçon en demandant aux participants de réfléchir aux différences entre la vie de leurs grands-parents et la leur, reportez-vous à la feuille du tableau avec les notes. Demandez aux participants si l'un des points notés suggère des stéréotypes. Préparez quelques exemples pour susciter la réflexion. "Les femmes ne sont pas bonnes en maths et ne font pas de bons ingénieurs". "Les hommes ne montrent pas leurs sentiments et ne pleurent jamais."

Dans cette leçon et dans d'autres, attirez l'attention sur les stéréotypes sexistes qui font surface. Utilisez systématiquement les idées de genre et d'égalité des sexes pour renforcer la compréhension.

Diapositive 2



1. Définitions

L'égalité des genres : Pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons

- Droits, responsabilités, opportunités égales
- Considération des intérêts, besoins et priorités



Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 2

Message clé : Des inégalités existent entre les hommes et les femmes dans chaque société, à des degrés divers. Dans de nombreuses sociétés, les femmes sont subordonnées aux hommes. Les stéréotypes sur les rôles des femmes et des hommes sont à l'origine de la discrimination à l'égard des femmes et de l'inégalité entre les sexes.



Mettez la leçon en pause un instant. Demandez aux participants s'ils ont des questions, si les idées de base sont claires. Le "genre" en tant que construction sociale a-t-il un sens, distinct du sexe biologique ? Si ce n'est pas le cas, prenez plus de temps pour établir une compréhension de base. Si oui, demandez : "Alors, que pensez-vous que signifie "égalité des sexes" ?" Encouragez une discussion ouverte. Notez les mots clés des points soulevés par les participants, en regroupant ceux qui sont liés entre eux. Reportez-vous aux points de la feuille du tableau de conférence au fur et à mesure que vous avancez dans la leçon, en vous basant sur les connaissances des participants. Si les participants ne donnent pas de réponses utiles, demandez-leur de travailler en groupes de table pendant cinq minutes et de trouver ensemble une définition de l'égalité des sexes. L'objectif est de les amener à faire un travail de réflexion avant de leur donner une définition.

L'**égalité des sexes** signifie que les femmes et les hommes, les garçons et les filles ont les mêmes droits, les mêmes responsabilités et les mêmes chances. Cela signifie qu'il n'y a pas de discrimination fondée sur le sexe ou le genre. Les femmes et les hommes, les garçons et les filles peuvent s'épanouir de la même manière dans tous les domaines privés et publics de la société, qu'ils soient sociaux, économiques, politiques ou religieux. L'égalité de traitement signifie que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes reçoivent la même considération et le même poids.

L'égalité des sexes est importante car :

- C'est une question de droits de l'homme
- C'est une condition préalable et un indicateur du développement durable.

L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviennent identiques. Les droits, les responsabilités et les opportunités des femmes et des hommes ne dépendent pas du fait qu'ils soient nés hommes ou femmes.

L'égalité des sexes n'est pas une question de femmes. C'est une question sociale qui concerne et engage aussi bien les hommes que les femmes.

Diapositive 3

1. Définitions	
La perspective de genre :	<ul style="list-style-type: none"> Examine l'impact du genre sur les opportunités, rôles sociaux et interactions des personnes
L'intégration des politiques d'égalité homme-femme :	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des implications des actions envisagées pour les femmes et les hommes L'objectif ultime est l'égalité des sexes
L'équilibre homme-femme :	<ul style="list-style-type: none"> Représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux d'emploi L'objectif ultime est l'égalité des sexes
L'émancipation des femmes :	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes gagnent en pouvoir et contrôle sur leurs vies

Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 3

Message clé : Les lois, politiques et pratiques discriminatoires empêchent les femmes et les filles de jouir pleinement et équitablement de leurs droits. **L'intégration de la dimension de genre et l'équilibre entre les sexes** sont importants car ils favorisent l'égalité des sexes.

Une **perspective de genre** est une façon de voir les choses. Elle prend toujours en compte l'impact du genre sur les opportunités, les rôles sociaux et les relations des personnes. Une "lentille de genre" est un autre nom pour une perspective de genre.

L'intégration d'une perspective de genre ou **l'intégration de la dimension de genre** signifie prendre en compte de manière cohérente la dimension de genre et intégrer les considérations de genre dans les décisions et les actions. Elle consiste à évaluer les implications de toute action planifiée – législation, politiques, programmes et décisions – pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

L'intégration de la dimension de genre conduit à :

- Une bonne compréhension des différents besoins, priorités et potentiels des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans un pays – y compris une compréhension de la manière dont les conflits ont affecté la vie des femmes par rapport à celle des hommes, et celle des filles par rapport à celle des garçons
- Des décisions davantage fondées sur les actions possibles (législation, politiques, programmes et décisions) à prendre.

- Des actions qui n'aggravent pas la situation de la population locale ou qui ne renforcent pas les discriminations passées.
- Des actions visant à remédier aux inégalités sociales dans un pays d'accueil. On peut citer comme exemples l'accès limité des filles à l'éducation et le manque de représentation des femmes dans les processus décisionnels.

L'objectif de l'intégration d'une perspective de genre est l'égalité des sexes. "L'intégration d'une perspective de genre" intègre les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes dans tout travail, donc :

- Les femmes et les hommes en bénéficient de manière égale.
- L'inégalité ne se perpétue pas.

L'intégration de la dimension de genre est l'une des approches permettant de parvenir à l'égalité des sexes.

L'intégration de la dimension de genre est la responsabilité des hommes et des femmes.



La définition de l'intégration de la dimension de genre provient des conclusions concertées de 1997 du Conseil économique et social (ECOSOC).

L'**équilibre entre les sexes** fait référence à la représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'emploi. L'Assemblée générale des Nations Unies s'est fixé comme objectif d'atteindre une représentation à parts égales des femmes et des hommes à tous les postes professionnels, en particulier aux postes de décision et aux postes de haut niveau.

L'équilibre entre les sexes, qui consiste à avoir un nombre égal d'hommes et de femmes, est une autre approche pour atteindre l'égalité entre les sexes. Pour parvenir à une pleine égalité, les gens doivent également intégrer une perspective de genre dans toutes les politiques, programmes et activités.

L'**autonomisation des femmes** décrit l'acquisition par les femmes du pouvoir et du contrôle sur leur propre vie. Certaines sociétés élèvent les filles pour qu'elles aient confiance en elles et soient conscientes de leurs droits. Dans d'autres sociétés, l'autonomisation est un parcours de vie. Elle peut passer par la sensibilisation, le renforcement de la confiance en soi, l'élargissement des choix et l'amélioration de l'accès aux ressources et de leur contrôle.

L'autonomisation des femmes n'est pas seulement une question de vie individuelle. Elle nécessite une action collective pour transformer les parties de la société qui renforcent la discrimination sexuelle et maintiennent l'inégalité. Seules les femmes peuvent s'autonomiser, mais tant les hommes que les femmes doivent s'attaquer aux inégalités et aux discriminations institutionnalisées. L'autonomisation des femmes favorise également l'égalité des sexes.

Activité d'apprentissage

2.4.2

L'impact des conflits sur les femmes et les filles

MÉTHODE

Brainstorming, discussion de groupe

OBJECTIF

Examiner en quoi les conflits violents ont des effets terribles sur tous les êtres humains, mais un impact différent sur les femmes, les hommes, les garçons et les filles.

DURÉE

Option courte : 5 minutes

- Travail de groupe : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Option plus longue : 15 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

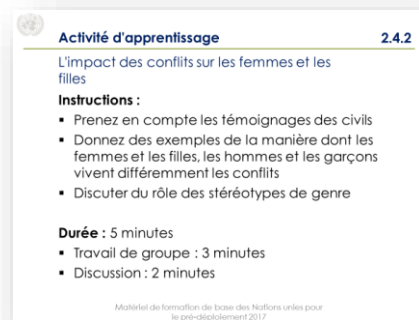
INSTRUCTIONS

- Lisez les témoignages des civils
- Donnez des exemples de la manière dont les femmes et les jeunes filles, les hommes et les garçons vivent les conflits différemment

Discuter du rôle des stéréotypes sexistes

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage
- Témoignages (1-5 de l'Activité d'apprentissage 2.3.1)
- Réponses aux questions de la discussion



Importance de l'attention portée aux femmes, à la paix et à la sécurité (WPS)



Passer à la partie suivante en notant que les conflits affectent les gens à la fois de la même manière et de manière différente. Posez cette question : En quoi les hommes et les femmes sont-ils touchés de la même manière ? Quels sont les effets spécifiques à chaque groupe ? Utilisez le texte de la leçon pour combler les lacunes et approfondir la compréhension.

Diapositive 4

2. Importance de l'attention portée à Les femmes, la paix et la sécurité

L'impact des conflits sur les femmes et les filles

- Vécu différemment
- Plus vulnérable, risque accru de violence dû aux inégalités sociales
- Violence et exploitation sexuelles - viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, traite

Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 4

Message clé : On accorde une attention particulière aux femmes et aux filles dans les situations de conflit parce qu'elles vivent les conflits différemment. Pendant un conflit, les inégalités sociales préexistantes s'amplifient, rendant les femmes et les filles **plus vulnérables à certaines formes de violence**. Celles-ci vont de la violence et l'exploitation sexuelles, y compris le viol et l'esclavage sexuel, à la prostitution forcée et à la traite.

Les femmes et les filles, les hommes et les garçons vivent les conflits de la même manière et de façon différente.

Pendant un conflit armé, les civils peuvent mourir, être déplacés de force, être blessés par des mines antipersonnel ou d'autres armes et perdre leurs moyens de subsistance. Des femmes et des filles, des hommes et des garçons **partagent ces expériences**.

Cependant, il existe des **différences importantes** dans les expériences des femmes et des filles, des hommes et des garçons. Les femmes et les filles sont très désavantagées et courent un risque accru de violence en période de conflit.

Pendant le conflit

- Les femmes doivent travailler plus dur pour obtenir de la nourriture, du carburant et de l'eau ; elles peuvent être exposées à des risques en accomplissant ces tâches quotidiennes
- Les hommes ont plus de mal à subvenir aux besoins de leur famille.
- Les hommes peuvent prendre les armes.
- Les femmes peuvent avoir plus de personnes à soigner ou dont prendre soin, y compris des personnes blessées.
- Les combattants peuvent enlever et violer des femmes et des jeunes filles, les utiliser comme esclaves sexuelles et femmes de brousse.
- Les combattants peuvent enrôler de force des garçons au combat et les utiliser comme esclaves sexuels.

Après le conflit

- Les hommes peuvent être incapables de travailler ou de subvenir aux besoins d'autrui.
- Les femmes luttent contre les ruptures d'approvisionnement en nourriture et en eau.
- Les hommes peuvent être désillusionnés, frustrés et recourir à la violence ; les femmes aussi
- La famille et la communauté peuvent rejeter les femmes et les filles enlevées ; trouver des partenaires peut être difficile, surtout si les enfants sont issus d'un viol.
- Les femmes peuvent avoir recours à la prostitution pour survivre.
- Les programmes de réinsertion sociale après un conflit peuvent ne viser que les combattants masculins, en ignorant les femmes et les filles

Les jeunes **hommes et les garçons** ont généralement le **rôle de "protecteurs"** de leur communauté. Les risques pour eux sont élevés :

Les milices et armées les recrutent. Blessures et décès au combat.

Les **femmes et les filles** ont généralement le **rôle de "pourvoyeuses"** des besoins quotidiens du ménage, qui peut les emmener dans des endroits reculés à la recherche d'eau et de bois de chauffage. Par conséquent, la principale menace pour la sécurité des femmes et des filles dans les zones de conflit peut être le viol et les agressions sexuelles lors de l'exécution des tâches ménagères plutôt que les blessures et la mort au combat.

Les femmes et les filles peuvent également rejoindre des groupes armés pour échapper à la pauvreté, par la force ou de leur plein gré. En général, elles fournissent des services de soutien aux combattants, tels que des services domestiques, mais parfois les combattants les utilisent comme esclaves sexuelles.

Pendant un conflit, les femmes et les filles doivent généralement assumer davantage de responsabilités pour répondre aux besoins quotidiens de subsistance du ménage. Les ressources et le soutien social nécessaires peuvent ne pas être disponibles. Les femmes et

les enfants sont plus vulnérables sur le plan économique. Ils risquent donc davantage d'être exploités par des groupes criminels organisés qui se livrent au racket de la prostitution ou au trafic de drogues et d'êtres humains.

Les Nations Unies ont documenté l'utilisation de la violence sexuelle contre les femmes et les filles comme stratégie et tactique de guerre. La violence sexuelle est également dirigée contre les hommes et les garçons. Ces actes de violence sont aussi bien symboliques que réels. Ils ont une signification politique et peuvent être approuvés par les milices ou les chefs de l'armée.

Diapositive 5



Partenaires clés pour la paix

- Les femmes et les filles ne sont pas seulement des victimes dans les conflits
- Parties aux conflits et à la paix
- Rôle essentiel dans la paix et la sécurité - sources d'autorité, d'information, de changement

Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 5

Message clé : Une attention particulière est accordée aux femmes et aux filles en tant que **partenaires clés** pour la résolution des conflits et la promotion de la paix. Les femmes et les filles ne sont pas seulement des victimes dans les conflits armés. Elles sont également des agentes et des participantes actives dans les conflits et la paix.

Les femmes et les filles ont un rôle essentiel dans la paix et la sécurité, qui n'est pas toujours reconnu ou exploité. Les femmes et les filles sont des partenaires clés :

- Sources d'autorité
- Sources d'information
- Agentes du changement positif

Les femmes peuvent avoir plus de pouvoir de décision informel dans une communauté que ce à quoi l'on s'attend. Lorsque les hommes partent en guerre, les femmes assument les responsabilités des hommes absents. En tant que cheffes de famille ou de foyer, elles subviennent aux besoins de leur famille et prennent toutes les décisions familiales.

Les femmes ont également accès à des informations précieuses sur :

- Le fonctionnement de la communauté

- Combats ou tensions dans la communauté.
- Caches d'armes et violence planifiée.
- Menaces potentielles

Les femmes combattantes peuvent disposer d'informations précieuses sur les forces combattantes.

Dans un certain nombre de pays, l'autorité morale des femmes en tant que mères, épouses et filles a été mise à contribution pour mettre un terme aux conflits. Un exemple en est *Women of Liberia Mass Action for Peace* – un mouvement de paix lancé par les femmes du Liberia pour mettre fin à la guerre civile.

Cependant, les processus de paix officiels continuent d'ignorer les femmes. Les hommes dominent. Les femmes sont plus présentes dans les activités de paix informelles, par exemple les marches pour la paix et les campagnes de sensibilisation.

Diapositive 6



Atteindre l'égalité des genres

- Un objectif important en soi – un enjeu de droits de l'homme et de justice sociale



Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 6

Message clé : Une attention particulière est accordée aux femmes et aux filles car **l'égalité des sexes est un objectif important**. C'est une question de droits de l'homme et de justice sociale. La promotion d'une plus grande égalité entre les sexes peut également être bénéfique pour la paix et la sécurité.

L'égalité des sexes profite à la société dans son ensemble.

La paix et la sécurité ne peuvent être obtenues et maintenues que si tous les membres d'une société y ont accès sur un pied d'égalité :

- Opportunités
- Protection
- Ressources et services
- Prise de décision
- Tous les droits fondamentaux



Le thème des droits de l'homme est repris dans tout le CPTM. Utilisez ce point pour faire le lien entre les droits de l'homme et l'objectif de paix et de sécurité durables. Les liens entre les conflits violents et la négation ou la violation/abus des droits de l'homme d'un groupe ne sont pas toujours clairs, mais ils sont solides. Aider les apprenants à voir et à comprendre ce lien les aidera à faire le lien entre les nouveaux apprentissages sur les droits de l'homme et leur rôle de maintien de la paix.

Les efforts de paix et de sécurité qui négligent les femmes n'atteignent pas leurs objectifs et peuvent avoir des effets négatifs.

Les torts causés aux femmes dans les conflits ne sont souvent pas considérés comme aussi graves que les violations et les abus commis contre les hommes. Ignorer les violations des droits de l'homme et les abus commis contre les femmes peut :

- La lenteur de la réconciliation et de la guérison nationales
- Effet négatif sur le processus de paix.

Hommes et femmes contribuent ensemble à mettre fin à la discrimination : ils et elles remettent en question les attitudes, modifient les comportements et transforment les rôles sociaux.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (OMP) y contribuent également :

- Offrir aux femmes des chances égales d'exprimer leurs besoins et leurs priorités.
- Accroître la pleine participation des femmes aux processus de paix et à leur mise en œuvre.

Activité d'apprentissage

2.4.3

Film : *Les femmes dans le maintien de la paix*

MÉTHODE

Film, discussion

OBJECTIF

Considérer les femmes et les filles comme égales aux hommes et aux garçons en tant que partenaires actifs de la paix, et non selon le stéréotype où elles sont considérées comme des victimes subordonnées et passives du conflit.

DURÉE

15 minutes

- Film : 8:03 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

INSTRUCTIONS

- En quoi les femmes sont-elles des partenaires clés de la paix ?
- En vous basant sur le film, expliquez les notions d'"inclusion", de "non-discrimination" et d'"équilibre entre les sexes".

<https://youtu.be/vAuFQj9xBYc>

RESSOURCES

Instructions pour l'activité d'apprentissage
Photos

2.4.3

Activité d'apprentissage

Film : *Les femmes dans le maintien de la paix*

Instructions :

- Comment les femmes sont-elles des partenaires clés de la paix ?
- En utilisant le film, expliquez les notions d'"inclusion", de "non-discrimination" et d'"équilibre entre les genres".

Durée : 15 minutes


- Film : 8:03 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

<https://youtu.be/vAuFQj9xBYc>

Matériel de formation de base des Nations unies pour la paix-2017

Learning Activity 2.4.3

Image 1



Cadre juridique

Diapositive 7

3. Cadre légal

- Droit international
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1979)
- Conclusions concertées du Segment de coordination de l'ECOSOC sur l'intégration de la dimension de genre (1997)
- Programme d'action de Pékin (1995)
- Déclaration de Windhoek et Plan d'action de la Namibie (2000)

Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 7

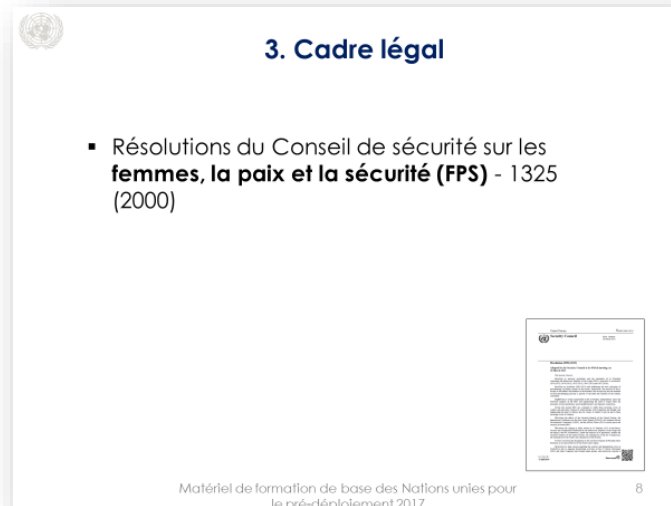
Message clé : Le cadre juridique oblige les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à promouvoir l'égalité des sexes.

L'égalité des sexes est un objectif que les gouvernements et les organisations internationales se sont engagés à atteindre. La Charte des Nations Unies et d'autres instruments internationaux consacrent cet objectif.

Les normes internationales en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes sont inscrites dans :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme, (DUDH, 1948)
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP, 1966)
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, 1966)
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1979)
- Les Conclusions concertées du segment de coordination de l'ECOSOC sur l'intégration de la dimension de genre (1997)
- Le Programme d'action de Beijing (1995)
- La Déclaration de Windhoek et le Plan d'action de la Namibie (2000)

Diapositive 8



Message clé : En 2000, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies a été la première résolution sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS). Le Conseil de sécurité a adopté des résolutions supplémentaires pour guider les engagements de la communauté internationale en faveur des droits des femmes dans les conflits. Ces résolutions reflètent l'impact disproportionné et unique des conflits armés sur les femmes et les filles.



Envisagez de faire un graphique au mur ou de montrer un visuel de la chronologie de l'agenda WPS, avec les dates clés. Utilisez-le pour montrer l'attention accrue du Conseil de sécurité. Les violences sexuelles liées aux conflits (CRSV) font partie de la WPS et de la protection des civils (POC).

Ensemble, ces résolutions constituent le programme "Femmes, paix et sécurité" (WPS) du Conseil de sécurité. Ce programme WPS met l'accent sur :

- Autonomisation des femmes
- Participation des femmes
- Protection des femmes

Égalité des sexes

Les résolutions du Conseil de sécurité sur la WPS comprennent :

- **La RCS 1325 (2000) :** Souligne l'importance de la participation égale et entière des femmes en tant qu'agentes actives dans la prévention et la résolution des conflits, la consolidation et le maintien de la paix.
- **La RCS 1820 (2008) :** Renforce la résolution 1325 en établissant un lien direct entre la violence sexuelle en tant que tactique de guerre et les questions relatives à la paix et à la sécurité des femmes.
- **La RCS 1888 (2009) :** Demande aux Nations Unies de déployer des conseillers à la protection des femmes (WPA) ; met en place un Représentant spécial du Secrétaire

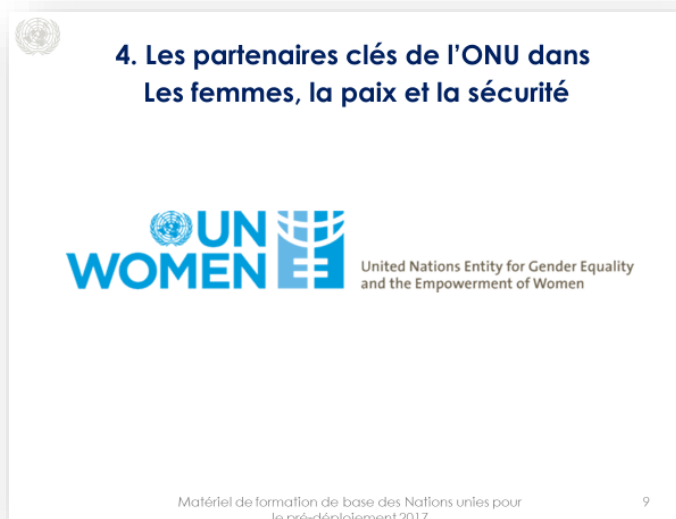
général sur les violences sexuelles en temps de conflit (RSSG-SVC). Suivi de la résolution 1820.

- **La RCS 1889 (2009)** : Appelle au développement d'indicateurs pour suivre et mesurer les progrès de la résolution 1325.
- **La RCS 1960 (2010)** : Se concentre sur les accords de surveillance, d'analyse et de rapport (MARA) sur la violence sexuelle liée aux conflits (CRSV).
- **La RCS 2106 (2013)** : Se concentre sur la protection ; s'appuie sur et approfondit l'agenda WPS sur le CRSV.
- **La RCS 2122 (2013)** : Se concentre sur la participation ; appelle à renforcer davantage l'engagement des femmes à tous les niveaux de la prise de décision.
- **La RCS 2242 (2015)** : Se concentre sur l'utilisation de l'analyse de genre à tous les stades de la mission, du démarrage à la fin, et sur une responsabilité accrue du chef de mission en matière d'égalité des sexes.

Ces RCS sur la WPS guident les OMP de l'ONU dans la promotion de l'égalité des sexes dans les sociétés post-conflit.

Les partenaires des Nations Unies au premier plan en matière de WPS

Diapositive 9



Message clé : Toutes les entités des Nations Unies doivent mettre en œuvre le programme WPS dans leur travail. *L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) est le chef de file en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.*

Les résolutions et les mandats de la WPS ont une grande portée. Différentes entités mènent sur différentes parties :

- ONU Femmes

- Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur les violences sexuelles dans les conflits (RSSG-SVC)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Les partenaires nationaux et externes sont également des chefs de file dans des domaines spécifiques. Les OMP de l'ONU et ses partenaires des Nations Unies défendent l'égalité des sexes, les droits des femmes, l'autonomisation des femmes et le programme WPS, ainsi que :

- Gouvernements
- Institutions de défense nationale et de police
- Organisations non gouvernementales et communautaires
- Groupes de femmes
- Communautés locales
- Associations confessionnelles
- États membres

Politique du DOMP-DFS en matière d'égalité des sexes

Diapositive 10

5. Politique du DOMP-DAM en matière d'égalité des sexes

- Principes pour l'égalité des sexes :
 - Inclusion
 - Non-discrimination
 - Équilibre homme-femme
 - Efficacité
- Intégration du genre: perspective dans tous les plans; politiques, activités, analyses, rapports

Matériel de formation de base des Nations unies pour le ré-déploiement 2017

10

Message clé : La *Politique du DOMP-DFS sur l'égalité des sexes dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU (2010)* guide le personnel de maintien de la paix. Tous les travaux et le personnel de maintien de la paix des Nations Unies doivent promouvoir, respecter et protéger l'égalité des sexes. Cette Politique exige que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies intègrent ou intègrent la perspective de genre. La RCS 1325 et d'autres résolutions de la WPS s'appliquent.

La politique du DOMP et du DFS précise que :

- Les femmes et les hommes sont égaux.

- Tout le personnel de maintien de la paix doit promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les principes suivants sous-tendent le travail du DOMP-DFS en faveur de l'égalité des sexes :

- **Inclusion** : Le personnel de maintien de la paix doit consulter à égalité les femmes et les hommes des pays en situation de post-conflit sur toutes les décisions qui les concernent. L'objectif est de prendre en compte les points de vue de tous les membres de la communauté et de les intégrer dans les politiques.
- **Non-discrimination** : Le personnel de maintien de la paix doit faire respecter l'égalité des droits des femmes et des filles dans les politiques et les décisions et protéger les femmes contre la violence sexuelle et sexiste (SGBV) et les pratiques traditionnelles néfastes.
- **L'équilibre entre les sexes** : Les profils de personnel au siège et dans les missions doivent refléter les engagements en faveur d'une représentation égale des hommes et des femmes à tous les niveaux de poste.
- **L'efficacité** : Pour construire et maintenir la paix, il faut s'efforcer d'exploiter toutes les capacités des ressources humaines dans les sociétés post-conflit – femmes, hommes, garçons et filles.

Cette politique s'applique à tout le personnel de maintien de la paix des Nations Unies :

- Militaires, policiers et civils
- Sur le terrain et au siège
- Dans les fonctions officielles et dans la vie personnelle

Cette politique exige l'intégration d'une perspective de genre dans tous les plans, politiques, activités, analyses et rapports.

L'intégration d'une perspective de genre implique cinq (5) mesures :

1. **Analyse de genre**. Comprendre la position sociale et les relations entre les hommes et les femmes. Cela comprend :
 - Accès aux ressources
 - Activités et travail – contraintes auxquelles les femmes et les hommes sont confrontés dans leurs domaines de travail et d'expertise.

L'analyse de genre utilise toujours des données ventilées ou "ventilées" par sexe et par âge. C'est important pour le personnel de maintien de la paix afin d'établir une comparaison. Tous les rapports doivent présenter ces mêmes informations.



Les informations sur l'analyse de genre aident à préciser davantage la différence entre les deux idées clés, le sexe et le genre. Le sexe est biologique, le genre est social. La relation entre eux est aussi importante que des définitions claires. L'analyse de genre utilise ces deux idées, sexe et genre, pour mieux soutenir l'égalité des sexes. Toutes les informations doivent être analysées séparément pour les hommes, les garçons, les femmes et les filles. On peut aussi les comparer.

2. **Planification et conception du programme.** Assurer la consultation d'experts en matière de genre :
 - Unité de genre de la mission de maintien de la paix des Nations Unies
 - Entités spécialisées des Nations Unies travaillant sur les questions de genre, par exemple ONU Femmes, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), FNUAP
 - Organisations nationales et locales de femmes
3. **Suivi.** Examiner régulièrement les plans et les progrès en matière d'intégration de la dimension de genre, en consultation avec des experts en la matière.
4. **Mise en œuvre.** Intégrer les considérations de genre dans toutes les activités, y compris dans la formation et les rapports.
5. **Coordination et mise en réseau.** Coordonner les questions de genre avec les entités des Nations Unies, les partenaires externes et nationaux, y compris les organisations de femmes.

Le DOMP-DFS a également une stratégie pour soutenir l'intégration de la dimension de genre dans le maintien de la paix. La **stratégie prospective du DOMP-DFS en matière de genre pour 2014-2018** :

- Fixe des objectifs pour l'intégration de la dimension de genre dans le maintien de la paix
- Souligne son importance
- Définit une orientation stratégique
- Donne des outils pour mieux soutenir et protéger les femmes et les filles là où les missions sont déployées.



Les instructeurs et instructrices doivent noter que la nouvelle politique du DOMP-DFS sur l'égalité des sexes dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU, prévue pour 2017, remplace la politique de 2010.

L'égalité des sexes dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Diapositive 11

6. Égalité des sexes dans le cadre du maintien de la paix de l'ONU

- Accroître le nombre de femmes
- Lutter contre les inégalités dans les politiques et les pratiques
- Conseiller sur les impacts spécifiques des femmes dans le cadre des actions prises pendant la mission
- Travailler avec les partenaires nationaux pour répondre aux besoins et droits des femmes et des filles
- Travailler directement avec les femmes et les filles - voix entendues, capacités développées

WOMEN IN PEACEKEEPING:
THE POWER TO EMPOWER
International Day of Girl Scouts and Girl Guides - 14 JULY 2016

Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 11

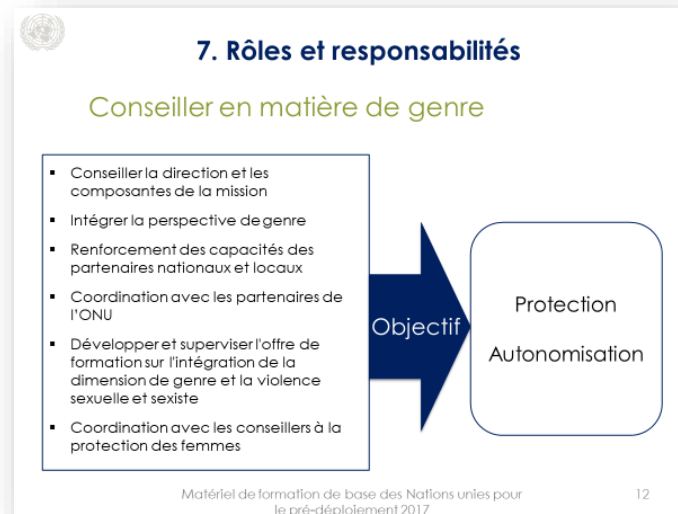
Message clé : L'ONU attend du personnel de maintien de la paix qu'il progresse vers l'égalité des sexes. Mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et des filles est l'affaire de tous et toutes.

L'égalité des sexes dans les missions de maintien de la paix signifie :

- Faire en sorte que davantage de femmes participent aux principales composantes de la mission pour remédier à la sous-représentation et montrer l'exemple
- S'attaquer aux politiques et aux pratiques susceptibles d'engendrer ou de renforcer les inégalités
- Conseiller le RSSG/HOM et les chefs de composante sur les impacts et les implications spécifiques aux femmes des actions de la mission ou des partenaires
- Travailler avec les partenaires nationaux pour renforcer la capacité à répondre efficacement aux besoins et aux droits des femmes et des filles, ainsi qu'à ceux des hommes et des garçons
- Travailler directement avec les femmes et les filles pour s'assurer que leurs voix sont entendues et que leurs capacités sont exploitées dans le cadre d'efforts plus larges de stabilisation, de paix et de développement

Rôles et responsabilités

Diapositive 12



Message clé : Le Conseiller de la Mission en matière d'égalité des sexes dirige et coordonne les questions relatives à l'égalité des sexes.

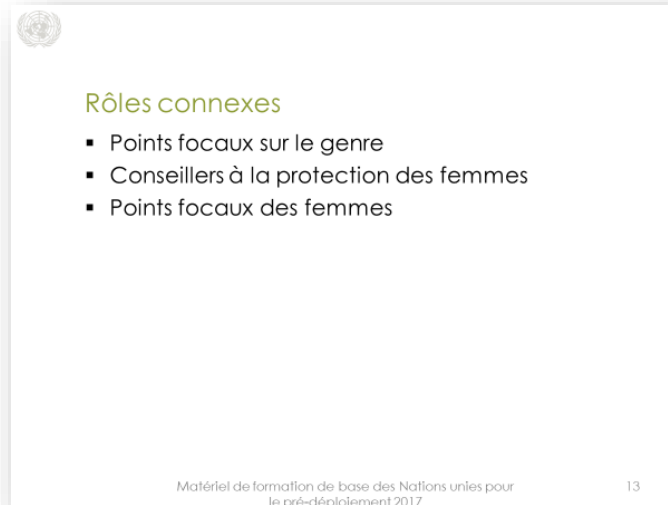
Les conseillers en matière d'égalité des sexes sont les principaux responsables dans les domaines clés :

- Conseiller les chefs de mission, les composantes militaire, policière et civile sur les questions de genre.
- Guider l'intégration des perspectives de genre dans le travail de toutes les composantes – politiques, instruments de planification, actions et rapports.
- Contribuer au renforcement des capacités des partenaires nationaux et locaux (société civile, gouvernement), en travaillant avec les composantes de la mission.
- Se coordonner avec les partenaires des Nations Unies sur l'intégration de la dimension de genre.
- Développer et superviser la formation sur l'intégration de la dimension de genre et la violence sexuelle et sexiste pour tout le personnel de maintien de la paix
- Coordonner avec les AMP.

L'**unité "Genre"** soutient l'intégration de la dimension de genre dans les domaines prioritaires de la mission, par exemple :

- Processus politiques et structures de gouvernance
- Protection et promotion des droits de l'homme
- Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)
- Réforme du secteur de la sécurité (RSS)
- Lutte antimine
- Réformes juridiques, judiciaires et correctionnelles
- Prévention, protection et réponse aux SGBV
- POC et CRSV.

Diapositive 13



Message clé : D'autres personnes/entités contribuent à l'intégration de la dimension de genre dans toutes les composantes du travail.

Elles constituent une ressource pour les responsables de mission afin d'intégrer la dimension de genre dans les plans et le travail, en soutenant :

- HOM (chef de Mission)
- Commandants des forces armées
- Commissaires de police
- Chefs de section
- Tout le personnel de maintien de la paix

Les Points focaux pour l'égalité des sexes dans les opérations traditionnelles de maintien de la paix :

- sont nommés dans des missions de maintien de la paix qui ne disposent pas d'une unité chargée des questions de genre
- Conseillent les responsables de la mission, les composantes militaire, policière et civile sur les questions d'égalité entre les sexes
- Veillent à ce que toutes les composantes de la mission intègrent effectivement l'égalité entre les sexes dans leur travail
- Renforcent la capacité de tous les membres de la mission à traiter les questions d'égalité des sexes.

Conseillers à la protection des femmes (WPA) : Les WPA conseillent les chefs de mission, les composantes militaires, policières et civiles sur la manière d'aborder la question des CRSV.

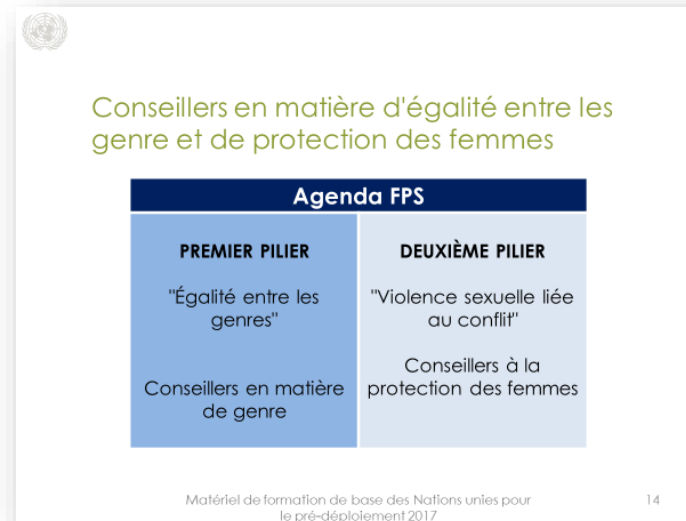
Points focaux pour les femmes (FPW) :

- Servent de personne de référence sur l'équilibre entre les sexes

- Soutiennent le nombre croissant de femmes parmi le personnel civil du DOMP et du DFS, au siège et sur le terrain
- Aident le personnel civil féminin à se développer et à progresser dans leur carrière.

Les Points focaux sur l'égalité des sexes et les WPA sont des postes techniques. Le FPW est une affectation en plus des fonctions habituelles.

Diapositive 14



Message clé : L'objectif du programme **WPS** dans le cadre du maintien de la paix des Nations Unies est de **garantir que la participation et la protection des femmes et des filles sont des** priorités dans tous les contextes de maintien de la paix. Deux piliers sous-tendent le programme WPS dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies :

- L'égalité des sexes – le point de mire des conseillers en matière de genre
- CRSV – le point de mire des AMP

Les conseillers en genre et les AMP travaillent ensemble pour aider les missions à mettre en œuvre le programme de la WPS.

WPS Pilier 1 : Égalité des sexes

Les conseillers en matière d'égalité des sexes font progresser les objectifs de l'égalité des sexes grâce à une approche holistique

WPS. Ils/elles :

- Veillent à ce que toutes les composantes de la mission tiennent compte des questions de genre et des causes profondes de l'inégalité entre les sexes.
- Se concentrent sur la pleine participation des femmes – par exemple, les femmes peuvent être partenaires dans leur propre protection.

WPS Pilier 2 : CRSV

Les AMP se concentrent sur la protection des femmes contre la violence sexuelle et la prévention de celle-ci. Ils/elles :

- Donnent une capacité dédiée dans les missions exécutant un mandat du CRSV.
- Dirigent l'action sur ce thème au sein des unités Genre et Droits de l'Homme

Les conseillers en genre et les AMP effectuent des travaux sur l'agenda de la WPS par le biais :

- Participation des femmes à tous les processus post-conflit
- Protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle
- Formation solide, renforcement des capacités du personnel de maintien de la paix et des partenaires.

Diapositive 15



Message clé : Toutes les composantes d'une mission contribuent à l'égalité des sexes dans les tâches quotidiennes.

Un ensemble d'unités contribue à l'égalité des sexes, à la protection et à la participation des femmes et des filles.

Leur travail implique de procéder à :

- Évaluation de la sécurité et de la situation politique des communautés locales
- Reconstruction des institutions locales.

Dans le cadre de l'intégration de la dimension de genre et de l'agenda WPS, ces unités doivent :

- Reconnaître les femmes et les filles comme des **partenaires clés**

- Assurer leur **participation sur un pied d'égalité**
- **S'engager** en tant que **sources** importantes d'**autorité, d'information et de soutien pour un changement positif**

Tous les membres du personnel de maintien de la paix des Nations Unies ont le devoir de promouvoir l'égalité des sexes dans leur travail.

Ce que peut faire le personnel de maintien de la paix à titre individuel

Diapositive 16

8. Ce que les membres du personnel de maintien de la paix peuvent faire :

- Promouvoir l'égalité
- Observer attentivement
- Enquêter correctement
- Reporter avec précision



Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017 16

Message clé : Tout le personnel de maintien de la paix des Nations Unies a le devoir de promouvoir, de protéger et de respecter les droits de l'homme. Par son rôle officiel et sa conduite personnelle, tout le personnel de maintien de la paix contribue à mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et à l'inégalité des sexes.

Chaque **société crée certaines attentes** quant à ce que les femmes et les hommes peuvent et doivent faire, dire ou agir. En tant que membre du personnel de maintien de la paix des Nations Unies, votre travail consiste à faire respecter ce qui est juste et équitable, conformément aux normes des Nations Unies. En tant que personnel des Nations Unies, **vous devez promouvoir les normes des Nations Unies en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.**

Le personnel de maintien de la paix est un ambassadeur. Il représente l'ONU et son pays.

Pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes et l'inégalité des sexes, tout le personnel de maintien de la paix doit agir.

Le personnel de maintien de la paix peut le faire à titre individuel :

- **Soyez sensible aux questions de genre.** En d'autres termes, utilisez une "lentille de genre" ou adoptez une "**perspective de genre**" qui examine l'impact du genre sur les opportunités, les rôles sociaux et les relations des personnes. Veillez à **intégrer une perspective de genre** dans tous les plans, politiques, activités, analyses et rapports.
- **Consulter largement :**
 - Consulter les femmes et les hommes
 - Consulter les filles et les garçons
 - Consulter les personnes âgées
 - Recueillir les points de vue sur le statut de la communauté, les besoins, les menaces, l'impact du conflit et les priorités les plus importantes de chaque groupe
 - S'assurer qu'aucun groupe n'est laissé pour compte, en particulier les marginaux, dans le cadre des analyses de la communauté pour aider à comprendre la région
- **Promouvoir l'égalité.** Assurez-vous qu'en tant que personnel de maintien de la paix, toute aide que vous apportez, tout service que vous fournissez, tout emploi ou contrat que vous créez bénéficie aux femmes et aux hommes de manière égale. Soutenez l'autonomisation des femmes, en veillant à leur représentation égale et à leur pleine participation par rapport aux hommes.
- **Observez attentivement.** En patrouille, ou lors de toute tâche, observez les différentes activités des hommes et des femmes. Quand et où les accomplissent-ils ? Où les femmes vont-elles chercher de la nourriture, du carburant et de l'eau ? Sont-elles en sécurité ? Des mesures spéciales sont-elles nécessaires pour garantir que les femmes sont et se sentent aussi en sécurité que les hommes ? Examinez les questions de sécurité pour les enfants sur le chemin de l'école et les différents risques pour les garçons et les filles.
- **Enquêtez correctement.** Parlez aux femmes et aux hommes pour avoir une vue d'ensemble. Ne supposez pas que les hommes peuvent vous donner une vue d'ensemble, ou savoir ce que pensent les femmes. Les femmes du pays sont peut-être plus à l'aise pour parler avec des femmes du personnel de maintien de la paix ou en groupe. Parlez aux femmes et aux hommes séparément. Demandez à des équipes hommes-femmes de s'entretenir et d'être en contact avec les femmes locales ou, lorsque cela est culturellement difficile, demandez à des femmes membres du personnel de maintien de la paix de diriger les opérations afin d'encourager la participation et la confiance des femmes. Assurez-vous que les interprètes et les traducteurs comprennent l'importance de la précision et de l'égalité de poids des contributions des femmes et des hommes.
- **Faites un rapport précis.** Assurez-vous que vos rapports reflètent les réalités des femmes et des hommes. Utilisez une liste de contrôle des questions à couvrir dans les rapports. Incluez des faits pertinents sur la situation des femmes et des hommes. Ventilez les données dans les rapports, en montrant clairement les différences entre les points de vue et les contributions des femmes et des hommes.
- **Se comporter avec respect.** Votre comportement peut avoir un impact considérable. Soutenez la dignité et l'égalité entre les femmes et les hommes. Soyez conscient du déséquilibre de pouvoir entre le personnel de maintien de la paix et la

population hôte. Vous avez de l'argent, de la mobilité et un accès à la nourriture, à l'eau et à d'autres biens. L'ONU ne tolère pas l'exploitation des populations locales. Les femmes et les filles sont plus vulnérables à l'exploitation et aux abus sexuels. Les Nations Unies appliquent une politique stricte de "tolérance zéro" interdisant l'exploitation et les abus sexuels.

Activité d'apprentissage

2.4.4

Intégration de la dimension de genre

MÉTHODE

Brainstorming, discussion

OBJECTIF

Appliquer la compréhension de l'intégration de la dimension de genre aux tâches de la mission

DURÉE

10 minutes

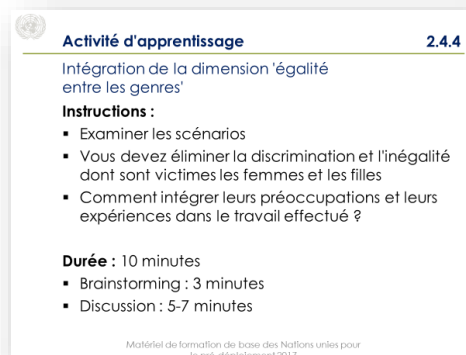
- Brainstorming : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes

INSTRUCTIONS

- Examiner les scénarios
- Vous devez éliminer la discrimination et l'inégalité dont sont victimes les femmes et les filles
- Comment intégrer leurs préoccupations et leurs expériences dans le travail effectué ?

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage
- Réponses aux questions de la discussion
- Scénarios
- Photos (2, 4, 10, 11 de l'activité pédagogique 1.1.2)



Activité d'apprentissage 2.4.4

Intégration de la dimension 'égalité entre les genres'

Instructions :

- Examiner les scénarios
- Vous devez éliminer la discrimination et l'inégalité dont sont victimes les femmes et les filles
- Comment intégrer leurs préoccupations et leurs expériences dans le travail effectué ?

Durée : 10 minutes

- Brainstorming : 3 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

Matériel de formation de base des Nations unies pour le pré-déploiement 2017



Activité d'apprentissage 2.4.4

Scénario 1

Vous êtes déployé(e) dans le cadre d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies. Vous travaillez avec d'anciens combattant(e)s. Comment intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des filles ?



Support de formation de base des Nations Unies pour le pré-déploiement 2017

Résumé

Les conflits ont un impact différent sur les femmes et les filles, les hommes et les garçons

- Les femmes et les filles, les hommes et les garçons vivent les conflits de la même manière et de façon différente.
- Pendant un conflit, les inégalités sociales préexistantes s'amplifient, rendant les femmes et les filles **plus vulnérables à certaines formes de violence**. Celles-ci vont de la violence et de l'exploitation sexuelles, y compris le viol et l'esclavage sexuel, à la prostitution forcée et à la traite.
- Les jeunes hommes et les garçons ont généralement le rôle de "protecteurs" de leur communauté. Ils courent un risque élevé : a) d'être recrutés par des milices et des armées, et b) d'être blessés ou tués au combat.
- Les femmes et les jeunes filles ont généralement pour rôle de pourvoir aux besoins quotidiens du ménage et sont vulnérables au viol et aux agressions sexuelles lorsqu'elles accomplissent des tâches ménagères, comme la recherche d'eau et de bois de chauffage dans des endroits reculés. Les femmes et les filles peuvent également rejoindre des groupes armés, généralement en tant qu'esclaves sexuelles. Pendant les conflits, les femmes et les filles assument généralement davantage de responsabilités pour subvenir aux besoins quotidiens du ménage et sont plus exposées au risque d'être exploitées dans la prostitution ou la drogue et à la traite des êtres humains.

Les femmes et les filles ne sont pas seulement des victimes ; elles sont actives dans les conflits et la paix, et sont des partenaires clés pour le maintien et la consolidation de la paix

- Les femmes et les filles sont très désavantagées et courent un risque accru de violence en période de conflit.
- Les femmes et les filles ne sont **pas seulement des victimes** dans les conflits armés ; **elles sont aussi des agentes et des participantes actives dans les conflits**. Dans de nombreuses situations de conflit et d'après-conflit, elles ont contribué à promouvoir la paix.
- Les femmes et les filles ont un rôle essentiel dans la paix et la sécurité, qui n'est pas toujours reconnu ou exploité. Les femmes et les filles sont des partenaires clés :
 - Sources d'autorité
 - Sources d'information
 - Agents de changement positif
- Les femmes peuvent avoir un pouvoir de décision plus informel que prévu dans une communauté et une autorité en tant que cheffe de famille ou de foyer lorsque les hommes partent à la guerre. Les femmes ont également accès à des informations précieuses sur la communauté et les combats ou tensions qui s'y déroulent. Dans un certain nombre de pays, l'autorité morale des femmes en tant que mères, épouses et filles a été mise à contribution pour mettre un terme aux conflits. Les femmes participent à des marches pour la paix et à des campagnes de sensibilisation.

(suite du résumé)**"L'égalité des sexes" désigne l'égalité des droits, des responsabilités et des chances pour les deux sexes**

- **L'égalité des sexes** signifie que les femmes et les hommes, les garçons et les filles ont les mêmes droits, les mêmes responsabilités et les mêmes chances. Cela signifie qu'il n'y a pas de discrimination fondée sur le sexe ou le genre. Les femmes et les hommes, les garçons et les filles peuvent s'épanouir de la même manière dans tous les domaines privés et publics de la société, qu'ils soient sociaux, économiques, politiques ou religieux. L'égalité de traitement signifie que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes reçoivent la même considération et le même poids.
- L'égalité des sexes est importante car :
 - C'est une question de droits de l'homme
 - C'est une condition préalable et un indicateur du développement durable
- **L'intégration d'une perspective de genre** ou **l'intégration de la dimension de genre** signifie prendre en compte de manière cohérente la dimension de genre et intégrer les considérations de genre dans les décisions et les actions. Elle consiste à évaluer les implications de toute action planifiée – législation, politiques, programmes et décisions – pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons.
- **L'intégration de la dimension de genre** est importante car elle soutient l'égalité des sexes. "L'intégration d'une perspective de genre" intègre les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes dans tous les travaux, donc :
 - Les femmes et les hommes en bénéficient de manière égale
 - L'inégalité ne se perpétue pas

Vous devez agir – être sensible à la dimension de genre, promouvoir l'égalité, coordonner, intervenir

Pour contribuer à la protection des femmes et soutenir l'égalité des sexes dans le travail quotidien, le personnel individuel de maintien de la paix peut :

- Être sensible à la dimension de genre
- Consulter largement
- Promouvoir l'égalité
- Observer attentivement
- Enquêter correctement
- Signaler avec précision
- Se comporter avec respect

Évaluation

Notes sur l'utilisation : Vous trouverez ci-dessous un exemple de questions d'évaluation de l'apprentissage pour cette leçon.

L'instructeur peut choisir parmi différents types de questions d'évaluation de l'apprentissage (voir Options). Les types de questions d'évaluation de l'apprentissage sont les suivants :

- 1) Récit
- 2) Remplir les blancs/les phrases
- 3) Vrai-Faux

Combiner de différentes manières pour la pré-évaluation et la post-évaluation. Chaque type d'évaluation couvre un contenu différent. Aucun sous-ensemble ne couvre tous les acquis de l'apprentissage. Veillez à inclure des questions d'évaluation de l'apprentissage pour chaque acquis de l'apprentissage lorsque vous les combinez.

Les trois principales utilisations des questions d'évaluation sont les suivantes : a) poser de manière informelle à l'ensemble du groupe, b) assigner de manière semi-formelle à de petits groupes ou c) donner de manière formelle à des individus pour obtenir des réponses écrites.

Questions d'évaluation pour la leçon 2.4	
Questions	Réponses
Récit	
<i>Note : Les évaluations narratives peuvent être présentées sous forme de questions, de demandes ou d'instructions</i>	
1. Que signifie l'égalité des sexes ?	Pas de discrimination fondée sur le sexe ou le genre l'égalité des droits l'égalité des responsabilités l'égalité des chances l'égalité des avantages l'égalité de statut dans les secteurs public et privé la valeur égale dans le domaine social, économique, la vie politique, religieuse et culturelle une considération et un poids égaux à les intérêts, les besoins, les priorités et les points de vue des femmes / hommes
2. Qu'est-ce que l'équilibre entre les sexes ?	Un nombre égal d'hommes et de femmes
	Représentation égale des femmes et des hommes :

	<p>à tous les niveaux d'emploi dans tous les types de travail – productif, reproductif et communautaire</p> <p>L'Assemblée générale des Nations Unies a fixé l'objectif de parvenir à la parité (50-50) femmes-hommes à tous les postes professionnels, en particulier la prise de décision et les positions.</p> <p>Les soldats de la paix ayant de l'expérience peuvent noter que l'objectif n'est pas encore atteint. C'est vrai. Tout le monde doit faire davantage d'efforts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accès à la justice pour les femmes <p>l'accès aux services et à un soutien pour éliminer la discrimination</p>
<p>3. Donnez des exemples de différences importantes dans les expériences des hommes et des garçons, des femmes et des jeunes filles pendant et après le conflit.</p>	<p>Pendant le conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes doivent travailler plus dur pour obtenir de la nourriture, le carburant et l'eau. Elles peuvent être en danger en faisant ces tâches quotidiennes. • Les hommes ont plus de mal à soutenir leur famille. • Les hommes peuvent prendre les armes. • Les femmes peuvent avoir plus de personnes à charge, y compris des personnes blessées. • Les combattants peuvent enlever et violer des femmes et des filles, les utiliser comme esclaves sexuelles et femmes de brousse. • Les combattants peuvent procéder à la conscription forcée des garçons, les utiliser comme esclaves sexuelles. <p>Après le conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les hommes peuvent ne pas être en mesure de travailler, de s'occuper financièrement des autres. • Les femmes subissent les ruptures d'approvisionnement en nourriture et en eau. • Les hommes peuvent devenir dépressifs, frustrés et violents. Les femmes aussi. • La famille et la communauté peuvent rejeter les femmes et les filles enlevées. Il peut être difficile de trouver des

	<p>partenaires, surtout lorsqu'un enfant est né d'un viol.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes ont parfois recours à la prostitution pour survivre. <p>Les programmes post-conflit de réinsertion sociale ne ciblent parfois que les hommes combattants, ignorant les femmes et les filles.</p>
<p>4. Dans le cadre du programme Femmes, paix et sécurité, en quoi consiste l'appel de la communauté internationale ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure protection des femmes contre les violations des droits humains et des atteintes • la participation des femmes en tant qu'élément essentiel pour atteindre et maintenir la paix
<p>5. Quelles mesures peuvent être prises par l'ensemble des soldats de la paix pour contribuer à mettre fin à la discrimination contre les femmes et à l'inégalité entre les sexes ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soyez sensible à la dimension de genre - utilisez une perspective de genre pour envisager les impacts différents des actions et décisions sur les hommes et les femmes de différents âges 2. Intégrez une perspective de genre dans tous les plans, politiques, activités, analyses, rapports. 3. Consultez largement les analyses des communautés, pour s'assurer qu'aucun groupe n'est laissé pour compte : <ul style="list-style-type: none"> • femmes et hommes • garçons et filles • femmes et hommes âgés • femmes et hommes handicapés 4. Promouvoir l'égalité – être proactif 5. Observez attentivement – notez les traits différents et les questions de sécurité qui affectent de manière différente les femmes et les hommes, les garçons et les filles. 6. Enquêtez correctement – parler aux femmes et aux hommes séparément ; faites des équipes de femmes pour s'entretenir avec les femmes de la communauté et prendre contact. 7. Faites des rapports précis – intégrez-y des faits pertinents sur les hommes et les femmes, des données ventilées par sexe et par âge. 8. Comportez-vous de manière respectueuse 9. Utiliser le pouvoir dont vous disposez à bon escient 10. Soutenir la dignité et l'égalité pour tous

Remplir les blancs	
6. Une perspective de genre est _____.	Une façon de voir une situation sociale - une objectif. Un qui tient toujours compte de l'impact de sur les opportunités des personnes, les rôles et les relations
7. L'_____ entre les sexes et l'_____ des questions de genre sont tous deux nécessaires pour parvenir à la pleine égalité.	L'équilibre entre les sexes et l'intégration des questions de genre Un nombre égal de femmes et d'hommes, et l'intégration d'une perspective de genre dans tous les politiques, programmes, activités et décisions.
8. Les femmes et les filles peuvent être _____ des conflits armés, et _____.	<ul style="list-style-type: none"> • Victimes • Agentes ou participantes actives
9. Les rôles essentiels des femmes et des filles dans la paix et la sécurité sont les suivants : elles sont _____ et _____.	<ul style="list-style-type: none"> • des sources d'autorité et d'information • des agentes du changement positif
Vrai ou faux ?	
10. Promouvoir l'égalité des sexes dans le maintien de la paix est une question importante en matière de droits de l'homme et de justice sociale, et parce qu'elle peut être bénéfique à la paix et à la sécurité.	<p>Vrai</p> <p>Le fait de soutenir la paix et la sécurité implique l'égalité d'accès de tous les membres d'une société :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux opportunités • à la protection • à l'accès aux ressources et aux services • à la prise de décision • à tous les droits fondamentaux.

Questions fréquemment posées et mots clés

Mots ou expressions clés pour cette leçon :

Mot ou expression clé	Définition
<p>Rôles attribués à chaque sexe, ou rôles de genre</p>	<p>Les rôles de genre sont les activités que doivent faire les hommes ou les femmes en fonction des attentes du ménage ou de la communauté. Les femmes sont-elles activement impliquées dans la vie religieuse ou en sont-elles exclues ? Les hommes sont-ils impliqués dans le travail domestique ou ont-ils une vie en-dehors du foyer ? La culture et la nature humaines sont incroyablement diverses.</p> <p>Il existe trois grands types de travail qui sont nécessaires à la survie et à l'épanouissement des groupements humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le travail productif • le travail reproductif • le travail communautaire. <p>Le travail productif : par exemple, la production alimentaire des ménages, la production de cultures de rente. Les femmes et les hommes y jouent tous deux un rôle important. Les femmes peuvent diriger la production de nourriture du ménage, et les hommes la production de cultures de rente. Les femmes peuvent diriger les deux.</p> <p>Le travail reproductif : par exemple, les tâches domestiques. Les femmes y ont un rôle de premier plan, ce qui limite souvent le temps disponible pour avoir un travail productif rémunéré. Les hommes y ont un rôle moindre.</p> <p>Le travail communautaire : Les hommes peuvent passer plus de temps dans les activités politiques au niveau de la communauté que les femmes. Les femmes peuvent avoir un rôle de soutien.</p> <p>La société et la culture définissent des attentes concernant l'engagement et le comportement des femmes et des hommes dans chaque domaine. Le genre influence qui fait quel travail. Les programmes d'assistance et de soutien doivent tenir compte des rôles des hommes et des femmes.</p> <p>Les rôles et les relations entre les sexes varient selon les classes sociales, le statut économique, le contexte politique et la culture. La race, l'âge et l'appartenance ethnique les affectent. Il en va de même pour les désirs et les aspirations des individus.</p>

	<p>Parfois, les attentes sociales concernant les rôles attribués à chaque genre deviennent des stéréotypes, des croyances fixes sur un groupe de personnes.</p> <p>De nombreuses influences façonnent les rôles des hommes et des femmes. Parmi celles-ci, on peut citer la famille, l'école, les pairs, la communauté, la culture au sens large, la religion, les médias et la publicité.</p> <p>Dans toutes les cultures et sociétés, tout au long de l'histoire, les individus ont remis en question et modifié les rôles des hommes et des femmes.</p>
Sexe	<p>Le sexe fait référence aux différences biologiques entre les femmes et les hommes. Les exemples sont les chromosomes, l'anatomie et les hormones. "La voix des hommes se brise à la puberté, mais pas celle des femmes" est une affirmation sur les différences sexuelles entre les femmes et les hommes.</p> <p>Le sexe d'une personne est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biologiquement défini • Déterminé à la naissance • Universel.
Genre	<p>Le genre fait référence à ce qu'une société considère comme approprié ou convenable pour les femmes et les hommes – comportement, actions, attentes et rôles. "Dans l'Égypte ancienne, les hommes restaient à la maison et tissaient. Les femmes s'occupaient des affaires familiales. Elles héritaient de biens, mais pas les hommes". Il s'agit de d'affirmations sur les différences de genre.</p> <p>Le genre, c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La signification et la valeur sociales que l'on accorde au fait d'être un une femme ou un homme • Des caractéristiques sociales – et non des différences biologiques – utilisées pour définir une femme ou un homme. <p>Le genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est socialement construit, ce qui signifie qu'il est acquis et peut changer • Diffère dans les cultures et entre les cultures, il varie au fil du temps • Résulte des différences entre les rôles et responsabilités, les possibilités, les besoins et les contraintes des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

<p>Égalité des sexes, égalité homme-femme</p>	<p>L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes, les garçons et les filles sont égaux en droits, en responsabilités et bénéficient de l'égalité des chances. Cela signifie qu'il n'y a pas de discrimination fondée sur le sexe ou sur le genre. Les femmes et les hommes, les garçons et les filles peuvent également réaliser leur potentiel dans tous les domaines privés et publics de la société – social, économique, politique, religieux. L'égalité de traitement signifie que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes bénéficient de la même considération et qu'on leur accorde le même poids.</p>
<p>La perspective de genre</p>	<p>Une perspective de genre est une façon de voir les choses qui tient toujours compte de l'impact du genre sur les opportunités, les rôles sociaux et les relations. "Optique de genre" est synonyme de perspective de genre.</p>
<p>L'intégration de la dimension de genre</p>	<p>L'intégration de la dimension de genre prend systématiquement en compte le genre et intègre les considérations de genre dans les décisions et actions. Elle évalue les implications de toute action prévue pour les femmes et les hommes : législation, politiques, programmes et décisions. (Les conclusions concertées du Conseil économique et social ECOSOC de 1997)</p> <p>Cette approche est également appelée intégration / généralisation d'une perspective de genre.</p> <p>"L'intégration de la dimension de genre" intègre les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes dans l'ensemble du travail, donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les femmes et les hommes en bénéficient de manière égale et b) l'inégalité n'est pas perpétuée.
<p>Équilibre entre les sexes</p>	<p>L'équilibre entre les sexes se réfère à la représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux d'emploi. L'Assemblée générale s'est fixé comme objectif de parvenir à une représentation 50-50 des femmes et des hommes à tous les postes, en particulier aux postes de décision et aux postes à responsabilités.</p>
<p>Autonomisation des femmes</p>	<p>L'autonomisation des femmes décrit le fait que les femmes parviennent à l'autonomie et prennent le contrôle de leur vie. Certaines sociétés élèvent les filles pour qu'elles aient confiance en elles et soient conscientes de leurs droits. Dans d'autres sociétés, l'autonomisation est un long parcours. Il peut s'agir de sensibilisation, de renforcement de la confiance en soi, d'élargissement des choix, d'un accès et contrôle accrus aux ressources.</p>

<p>Conseillers en matière de protection des femmes (WPAs)</p>	<p>Les Conseillers Protection des femmes (WPA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillent sur l'intégration de la CRSV dans la direction de la Mission, les composantes militaire, policière et civile • Mettent en place et gèrent les MARA (mécanismes de surveillance, d'analyse et de rapport) sur la CRSV • Encouragent l'alerte précoce et la redevabilité des auteurs de CRSV, en étroite collaboration avec les composantes des droits humains • Dialoguent pour obtenir des engagements sur la CRSV : avec les parties au conflit, en abordant la question de la prévention de la CRSV et de la redevabilité • Coordonnent la réponse dans les affaires de CRSV et encouragent la redevabilité des auteurs de CRSV • Forment tous les soldats de la paix à la CRSV.
<p>Analyse de genre</p>	<p>L'analyse de genre implique de comprendre la position sociale et les relations entre les hommes et les femmes. Cela suppose la compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De l'accès aux ressources • Des activités et les contraintes professionnelles auxquelles chacun est confronté dans des domaines liés au travail et aux domaines d'expertise. <p>L'analyse de genre repose sur des données ventilées par sexe et par âge.</p>

Questions fréquemment posées par les participants :

Questions possibles	Réponses possibles
<p>Quels facteurs influent sur la différence de vécu des conflits violents entre les hommes et les femmes ?</p>	<p>a) Position subordonnée des femmes et des filles dans de nombreux domaines de la vie b) Rôles de genre / attribués à chaque sexe.</p> <p>Il existe des inégalités entre les hommes et les femmes, dans toutes les sociétés, à des degrés divers. Dans de nombreuses sociétés, les femmes sont subordonnées aux hommes. Des lois, des politiques et des pratiques discriminatoires empêchent les femmes et les filles de jouir de leurs droits pleins et égaux. Les stéréotypes quant aux rôles des femmes et des hommes sont à l'origine de la discrimination à l'égard des femmes et de l'inégalité entre les sexes.</p>

<p>En quoi la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité est-elle révolutionnaire ?</p>	<p>En 2000, l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité (RCS) a constitué un point de rupture pour les femmes, la paix et la sécurité (WPS).</p> <p>La RCS 1325 était la première résolution du genre et a également innové en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exhortant les États membres et tous les acteurs à accroître la participation égale des femmes et l'intégration d'une perspective de genre dans les efforts de paix et de sécurité, • Recommandant une formation spécialisée aux soldats de la paix sur la protection, les besoins particuliers et les droits humains des femmes et des enfants, • Demandant une plus grande représentation des femmes à tous les niveaux dans les opérations de maintien de la paix, • Affirmant la nécessité de consolider des données sur l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles, • Demandant au Secrétaire général d'inclure dans les rapports au Conseil de sécurité les progrès réalisés en matière d'intégration de la dimension de genre dans les missions de maintien de la paix. <p>Le Conseil de sécurité a adopté des résolutions supplémentaires sur les Femmes, la paix et la sécurité : les résolutions 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013) et 2242 (2015).</p> <p>Par le biais du Programme Femmes, Paix et Sécurité (WPS), la communauté internationale appelle à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une meilleure protection des femmes contre les violations des droits humains, 2) L'accès à la justice pour les femmes, 3) L'accès aux services et au soutien pour éliminer la discrimination. <p>Elle reconnaît également que la participation des femmes est essentielle pour parvenir à la paix et pour la maintenir.</p>
<p>Est-ce que l'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes sont pareils ?</p>	<p>L'égalité des sexes signifie l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre femmes et hommes, filles et garçons. L'égalité des sexes ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques. L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes ont les mêmes chances – leurs droits, rôles et responsabilités ne dépendent pas du fait qu'ils soient nés de sexe masculin ou féminin.</p>

<p>L'intégration de la dimension de genre est-elle la même chose que l'équilibre entre les sexes ?</p>	<p>L'intégration de la dimension de genre consiste à garantir que – dans tous les domaines de notre travail et dans toutes les actions prévues, y compris les lois, les politiques et les programmes – nous prenons en compte les différentes expériences, les préoccupations, les besoins et les priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons doivent bénéficier de manière égale de toute évolution. C'est une façon de parvenir à l'égalité des sexes.</p> <p>L'équilibre entre les sexes se réfère à la représentation égale des femmes et les hommes à tous les niveaux d'emploi. Cela signifie que dans notre recrutement : nous devons avoir un nombre égal de femmes et d'hommes employés – en d'autres termes, 50-50 lorsque c'est possible. Il s'agit d'une autre manière d'atteindre l'égalité des sexes.</p>
<p>Les hommes peuvent-ils être des experts des questions de genre ?</p>	<p>Oui, les hommes peuvent aussi être des experts en matière de genre, et ils sont encouragés à travailler dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en tant que Chargés d'égalité des sexes. Quelques-uns travaillent déjà dans ce domaine, mais Il en faudrait davantage.</p>

Supports de référence

Vous trouverez ci-dessous les documents qui sont a) mentionnés dans cette leçon et b) les lectures obligatoires pour la préparation des instructeurs :

- [Charte des Nations Unies, 1945](#)
- [Principes et lignes directrices des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, également connus sous le nom de Doctrine Capstone, 2008](#)
- Révision des mandats des missions de maintien de la paix (voir "Ressources complémentaires")
- [Les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, 1949](#)
- [Charte internationale des droits de l'homme](#)
- [Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948](#)
- [Pacte international relatif aux droits civils et politiques \(PIDCP\), 1966](#)
- [Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels \(PIDESC\), 1966](#)
- [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes \(CEDAW\), 1979](#)
- [Conclusions concertées du segment de coordination de l'ECOSOC sur l'intégration de la dimension de genre, 1997](#)
- [Programme d'action de Pékin, 1995](#)
- [Déclaration de Windhoek et Plan d'action de la Namibie, 2000](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 1325 \(2000\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/1325\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 1820 \(2008\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/1820\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 1888 \(2009\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/1888\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 1889 \(2009\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/1889\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 1960 \(2010\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/1960\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 2106 \(2013\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/2106\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 2122 \(2013\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/2122\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 2242 \(2015\) sur la paix et la sécurité des femmes \(S/RES/2242\)](#)
- [Résolution du Conseil de sécurité 1674 \(2006\) sur la protection des civils \(S/RES/1674\)](#)
- [Politique du DOMP-DFS sur l'égalité des sexes dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, 2010](#)
- [Directives du DOMP-DFS sur l'intégration d'une perspective de genre dans le travail des militaires des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix, 2010](#)
- [Directives du DOMP-DFS pour l'intégration d'une perspective de genre dans le travail de la police des Nations Unies dans les missions de maintien de la paix, 2008](#)
- [Stratégie prospective sur l'égalité des sexes du DOMP et du DFAE 2014-2018, 2014](#)
- [Politique du DOMP-DFS sur la formation de tout le personnel de maintien de la paix des Nations Unies, 2010](#)

Ressources supplémentaires

Informations sur l'ONU

Le site web du maintien de la paix des Nations Unies :

<http://www.un.org/en/peacekeeping/>

Résolutions originales du Conseil de sécurité sur les mandats des missions de maintien de la paix :

<http://www.un.org/en/sc/documents/resolutions/>

(Vous devez connaître l'année de début, le pays et les détails de référence de la résolution pour la mission que vous souhaitez rechercher. Pour ces informations, identifiez le nom de la mission à l'aide des liens suivants :

<http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/current.shtml>

<http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/past.shtml>

Le site du DOMP pour les femmes, la paix et la sécurité :

<http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/women/wps.shtml>

Documents des Nations Unies pour les femmes, la paix et la sécurité :

<http://www.securitycouncilreport.org/un-documents/women-peace-and-security/>

Documents de l'ONU

Les documents des Nations Unies sont disponibles sur :

<http://www.un.org/en/documents/index.html> (Recherche par cote de document, par exemple A/63/100)

Orientation du DOMP et du DFS

Le dépôt de toutes les directives officielles du DOMP et du DAM est la base de données des politiques et des pratiques : <http://ppdb.un.org> (uniquement accessible depuis le réseau des Nations Unies). Les documents d'orientation officiels sur le maintien de la paix sont également accessibles par l'intermédiaire du Centre de ressources sur le maintien de la paix : <http://research.un.org/en/peacekeeping-community>

Les instructeurs sont encouragés à consulter les dernières directives.

Films sur l'ONU

Les films de l'ONU sont disponibles sur YouTube :

<https://www.youtube.com/user/unitednations>

[Côte à côte - Les femmes, la paix et la sécurité \(32:44 minutes\)](#)

[Les femmes comptent pour la paix : Journées portes ouvertes sur les femmes, la paix et la sécurité \(4:40 minutes\)](#)

[Les femmes dans le maintien de la paix : Le pouvoir d'autonomisation \(8:03 minutes\)](#)

Informations complémentaires

Des informations sur la situation des droits de l'homme dans un pays sont disponibles sur le site web du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) :

<http://www.ohchr.org/EN/Countries/Pages/HumanRightsintheWorld.aspx>

Derniers rapports sur les droits de l'homme publiés par le Secrétaire général des Nations Unies, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et pour identifier les principales violations des droits de l'homme :

<http://www.ohchr.org/EN/Countries/Pages/PeaceMissionsIndex.aspx>

(Cliquez sur le lien approprié pour les pays ayant des opérations de paix).

Informations spécifiques à chaque pays sur la réponse humanitaire internationale :

<http://www.reliefweb.int>

HCDH, Les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme :

<http://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/CoreInstruments.aspx>

HCDH, Nouveaux traités internationaux de base sur les droits de l'homme :

<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/newCoreTreatiesen.pdf>

Les formateurs doivent faire savoir aux participants qu'en plus des informations spécifiques à la mission reçues pendant cette formation, ils doivent également se familiariser avec le dossier d'information préalable au déploiement (PIP). Le PIP fournit des informations sur la mission et le contexte local.

Ressources de formation supplémentaires

Le matériel de formation au maintien de la paix des Nations Unies se trouve sur le Centre de ressources pour le maintien de la paix :

<http://research.un.org/en/peacekeeping-community/Training>

Les supports de formation spécialisés (STM) des Nations Unies pour le maintien de la paix comprennent :

Boîte à outils sur le genre – pour UNPOL

Enquêter et prévenir la violence sexuelle et sexiste (SGBV) – pour UNPOL et CRSV

Les formations obligatoires des Nations Unies "Responsabilités des Nations Unies en matière de droits de l'homme" et "Je connais le genre" se consultent sur Inspira :

<http://inspira.un.org>

La formation obligatoire des Nations Unies "I Know Gender" est également accessible sur le site Internet d'ONU Femmes :

<https://trainingcentre.unwomen.org/course/description.php?id=2>

Pour obtenir des informations supplémentaires ou du soutien sur les aspects de cette leçon liés aux droits de l'homme, les instructeurs peuvent contacter l'unité Méthodologie, éducation et formation du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) à Genève à l'adresse Metu@ohchr.org.